



## Suspicion de faux casting et risque de crime

-----  
Par AdrienOscar

Bonjour

Ce lundi 28 novembre je vais à un casting pour une pub l'entreprise \*\*\*\*\* , mais j'ai quelques doutes sur le sérieux de ce casting et j'ai beaucoup réfléchi à comment me protéger en cas de problème ; Il y a un mois un homme disant s'appeller \*\*\*\*\* m'a contacté via mon profil mannequin comédien sur casting.fr. il m'a dit qu'il était chargé de casting pour l'agence de pub allemande \*\*\*\* \* \*\* \*, et que deux modèles seront sélectionnés pour 2 jours de tournage d'une pub pour l'entreprise \*\*\*\*\* pour un shampoing bio masculin, en échange de 800?. Le casting se faisait chez soi, je me suis filmé du ventre jusqu'au dessus de la tête pendant une trentaine de shampoings pour avoir quelques vidéos convenables. Il m'a dit que j'avais été sélectionné en quart de finale, demi finale, finale.. mais que j'ai perdu à la finale et que des modèles plus musclés avaient été choisis. Depuis j'ai contacté une vingtaine d'adresses mails de l'agence de pub allemande \*\*\*\* \* \*\* \* pour vérifier si ce casting a vraiment eu lieu, mais je n'ai pas obtenu de réponse pour l'instant et l'agence n'a pas de locaux en France. Mais il y a une semaine ce même homme me propose un nouveau casting, apparemment toujours avec la même agence de pub, pour une pub de rasoirs de l'entreprise \*\*\*\*\*. Bonne nouvelle cette fois ci le casting est un rdv physique. Mais étrange, rdv donné dans un hôtel dans le 12e arrondissement de Paris, par un autre homme,

"\*\*\*\*\* \*\* \*\*\*\*\*", disant travailler avec le premier homme, le lundi 28 novembre à 17h. Je n'ai pas encore contacté de professionnel du droit car je n'ai trouvé personne dans mon entourage qui puisse m'aider, et je n'ai plus d'assurance juridique, mais je peux essayer d'en contacter que je ne connais pas, en commençant par ce forum juridique.

N'ayant plus de temps, puisque nous sommes aujourd'hui le 26/11 au soir et que le rdv est le 28/11 après midi, je veux demander à un pro du droit si les agences de pub qui organisent des castings dans des hôtels sont obligées de prévenir l'hôtel et d'obtenir une autorisation. Si c'est le cas, alors je peux appeler l'hôtel et demander s'ils sont au courant qu'un casting à lieu chez eux. Mais s'ils ne sont au courant de rien et qu'en plus les agences de pub ne sont pas obligées de prévenir, alors je peux aller au commissariat et leur demander d'appeler l'hôtel pour demander si un dénommé \*\*\*\*\* ou \*\*\*\*\* \*\* \*\*\*\*, aurait réservé une chambre, mais pas sûr que ces informations puissent être divulguées. Si je n'obtiens aucune assurance de la réalité du casting, j'irai quand même, accompagné par la police. Et si la police refuse de surveiller l'hôtel en ma présence, je demanderai à un ami de surveiller, et d'appeler la police si je ne réponds pas dans un délais à définir, et j'essaie de communiquer le lieu où l'on m'aura amené dans l'hôtel (numéro de salle, ou de chambre).

Il n'y a aucune information sur internet concernant les deux noms supposés des individus qui échangent des mails avec moi, et j'ai été au téléphone deux fois avec le premier homme. Il y a juste un profil de modèle sur casting.fr qui mentionne avoir travaillé avec \*\*\*\*\* \*\*\*\*\* , mais ça me paraît louche, alors je ne l'ai pas contacté car si jamais tout ça est un coup monté par un vicieux, un kidnapper, ou autre personne se servant de mes images pour je ne sais quelle raison non dite et illégale, alors je ne veux pas éveiller ses soupçons. J'ai tout fait pour qu'il pense que je suis très naïf, afin qu'il baisse la garde et que je le coince plus facilement en cas de mauvaises intentions.

Merci infiniment de vos conseils.

-----  
-----  
J'ai mis les noms des individus et entreprises concernées avec des étoiles (\*) afin que ;

--- Les potentiels arnaqueurs ne soient pas au courant des suspicions faites sur eux dans le cas où ils trouvent cette discussion sur ce forum en tapant leur nom sur Google.

Ou que ;

--- S'il s'avérait que ces castings sont sérieux, je ne veux pas nuire à leur image.

Et que ;

--- Si d'autres personnes sont victimes d'une arnaque identique à la mienne et qu'ils recherchent des conseils sur

internet, ils pourraient compter le nombre de lettres écrites en étoiles (\*) et en déduire de s'il s'agit des mêmes noms d'individus et d'entreprise.

-----  
Par jodelariege

bonsoir

\*tout cela a l'air effectivement douteux: pas de nouvelle de l'agence pour laquelle travailleraient ces gens ,pas de nouvelles concernant ces gens ;la police ne va certainement pas vous accompagner pour voir si tout va bien.....

un rendez vous dans une chambre d'hôtel : vous avez le nom de cet hôtel? vous pourriez l'appeler pour vérifier qu'il se fait des castings dedans

vous pourriez demander aussi à la personne de vous rencontrer d'abord dans un lieu public comme un bar /café avec d'autres personnes dans ce bar...si elle refuse c'est que cela ne sent pas bon...et vous pourriez proposer d'être accompagné par un ami même dans la chambre : si refus cela ne sent pas bon non plus...

-----  
Par AdrienOscar

Merci pour votre réactivité.

Toutefois vous avez mal lu mes explications puisque j'avais moi même exposé les idées que vous me proposez.

-- Concernant les non réponses de l'agence de pub allemande, cela n'est pas étonnant car c'est une grande agence qui ne répond probablement pas aux particuliers comme moi. J'ai contacté les mails dispos sur leur site officiel ainsi que ceux sur LinkedIn. Il y a des milliers d'employés et l'existence sérieuse de cette agence est certaine.

-- Oui j'ai le nom de l'hôtel.

-- Non je ne souhaite pas lui donner rdv en public car s'il a quelque chose à cacher il cessera d'être en contact avec moi pour s'éviter des ennuis, et je souhaite qu'il ne se doute pas de ma méfiance afin de ne pas lui permettre d'éviter une poursuite judiciaire de ma part.

Mes questions sont donc les suivantes ;

-- Les organisateurs des castings sont ils dans l'obligation de prévenir l'hôtel dans lequel le casting a lieu ?

-- Auprès de qui dois je m'approcher afin d'obtenir le droit de demander à l'hôtel de divulguer les noms des individus ayant réservé une chambre ?

Ici mon but n'est pas uniquement de ne pas me faire arnaquer.

Cet homme m'a déjà coûté de nombreuses heures d'efforts et un peu d'argent (grande quantité de shampoing, abonnement pour envoyer des fichiers lourds sur internet), et je souhaite m'assurer avant le rdv de la réalité du casting, afin que s'il s'avère qu'il est faux je puisse être accompagné de la police et obtenir sa réelle identité grâce à une perquisition, et le poursuivre en justice.

-----  
Par Henriri

Hello !

Adrien, plutôt que d'essayer de pousser le bouchon plus loin sans mettre la puce à l'oreille de votre organisateur(s) de casting publicitaire, ceci dans le but de porter éventuellement plainte contre lui, je crois que vous feriez mieux de cesser toute relation même par écrit avec cet individu(s) que vous trouvez douteux.

NB : la police ne vous mobilisera pas un ange gardien sur votre simple suspicion...

A+

-----  
Par morobar

Bonjour,

-- Les organisateurs des castings sont ils dans l'obligation de prévenir l'hôtel dans lequel le casting a lieu ?

L'hotel est un lieu privé et qui est donc en mesure d'éditer un règlement (CGV) à l'endroit de sa clientèle.

Il n'y a donc pas de réponse générale à votre question.

Auprès de qui dois je m'approcher afin d'obtenir le droit de demander à l'hôtel de divulguer les noms des individus ayant

réservé une chambre ?

Au juge après avoir:

\* assigné je ne sais qui devant un tribunal civil

\* déposé plainte contre je ne sais qui au pénal, en espérant une enquête de police et la nomination d'un juge d'instruction.

Ce qui est des plus improbable.

Reste une solution; contacter un détective privé un peu débrouillard.

-----  
Par AdrienOscar

Merci pour l'information sur les CGV, je pensais que tous les hôtels obligeaient les entreprises à obtenir une autorisation pour organiser des castings dans les locaux.

Aujourd'hui j'ai contacté par mail et téléphone l'hôtel en question, qui m'a informé que leurs CGV n'obligent pas les entreprises à informer du déroulé d'un casting.

Dans mon mail à l'hôtel j'avais mentionné les deux noms qui m'ont été donnés des soit-disant organisateurs du casting. Et par téléphone il m'a été dit qu'ils ne pouvaient pas divulguer le nom des personnes présentes, mais qu'ils pouvaient m'assurer que l'une de ces deux personnes a effectivement réservé une chambre pour la durée de l'après-midi (pas la nuit).

Par contre ils n'ont aucune preuve que ce nom est réel car ils ne l'ont pas vérifié avec des papiers d'identité, mais ils m'ont assuré que quelque soit le moyen de paiement qu'il utilisera, sa CNI sera demandé.

Maintenant qu'ils sont prévenu de l'heure de mon rdv, et qu'ils connaissent la chambre et le nom de la personne qui me donne rdv, ils seront probablement plus vigilant que d'habitude, et ils m'ont dit que l'hôtel était très sécurisé par des agents de sécurité en cas de problème.

Merci pour vos conseils, bonne continuation.